

<b>FICHE DE POSTE</b>		
<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>PEP DIR MG - 0130926L</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Directeur en école innovante - « Marseille en Grand »</b>
	<b>NOM DE L'ECOLE</b>	<b>EMPU Saint Antoine Palanque (REP+)</b>
	<b>NOM DE LA CIRCONSCRIPTION</b>	<b>Marseille Aygalades</b>
	<b>TITRE DU PROJET</b>	<b>L'éducation musicale au service des apprentissages</b>
	<b>THEMATIQUES CONCERNEES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Arts et culture</b></li> </ul>
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL : DESCRIPTION DU PROJET</b>	L'objectif est de faire de l'éducation musicale un outil au service de l'apprentissage et de la maîtrise de la langue. Le projet s'appuie sur l'impact de la musique sur le développement cognitif des élèves et notamment le lien avec les compétences langagières et phonologiques, les compétences sociales, l'ouverture culturelle. Une entrée novatrice pour développer l'attention, la concentration, l'écoute, l'inhibition, la confiance en soi, le respect des autres, la coopération et l'exigence.
	<b>MISSIONS</b>	Sous l'autorité de l'IEN de circonscription, le directeur d'une école innovante relevant du plan Marseille en Grand exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, ses obligations à l'égard des élèves, des personnels, des parents d'élèves et des partenaires de l'école en conformité avec les textes régissant les missions de directeur avec des spécificités propres à ce dispositif. A ce titre, il pilote, impulse une dynamique et fédère son équipe autour du projet innovant dont il veille à la mise en œuvre, à la cohérence et à l'évaluation. Le directeur d'une école innovante travaille en étroite collaboration avec l'équipe de circonscription, avec l'équipe Marseille en Grand de la DSDEN, ainsi qu'avec toutes les instances qui participent à la mise en œuvre du projet.
	<b>FONCTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives développées par le projet innovant.</li> <li>- Contribuer à l'évolution des pratiques pédagogiques en recherchant l'innovation.</li> <li>- Participer à la mise en œuvre des temps de formation et de concertation autour du projet dans la définition de leurs contenus et assurer leur organisation au sein de l'école.</li> <li>- Contribuer aux actions partenariales et à leur évaluation pour permettre le développement du projet sur tous les temps de l'enfant.</li> <li>- Elaborer et renseigner les outils de suivi, de régulation et d'évaluation du projet innovant.</li> </ul>
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder une grande capacité à travailler en équipe.</li> <li>- Communiquer avec aisance.</li> <li>- Maîtriser les outils informatiques et numériques</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'inscription sur la liste d'aptitude des directeurs d'écoles est requise.</li> <li>- Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire renforcée serait souhaitable.</li> <li>- Une appétence pour les arts et la culture serait appréciée.</li> <li>- Inscription sur la liste d'aptitude à la direction d'école</li> </ul>
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE A LA COMMISSION DE RECRUTEMENT</b>	<p>Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS en y accédant par le portail ARENA : <a href="https://appli.ac-aix-marseille.fr">https://appli.ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>Les modalités complémentaires sont précisées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.</p>
	<b>NOMINATION</b>	Participation obligatoire au mouvement intra-départemental via l'appli MVT1D et affectation à titre définitif au barème conditionnée à l'obtention d'un avis favorable de la commission de recrutement
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 <sup>er</sup> degré.
	<b>CONTACTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- IEN de la circonscription : <a href="mailto:ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr">ce.0132716g@ac-aix-marseille.fr</a></li> <li>- Directrice/directeur de l'école : <a href="mailto:ce.0130926l@ac-aix-marseille.fr">ce.0130926l@ac-aix-marseille.fr</a></li> </ul>